

2009-11-13

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Constats relatifs aux effets agrégés des chocs de politique fiscale anticipés et non anticipés aux États-Unis

par Karel Mertens et Morten O. Ravn

NBB Working Paper No 181 - Research Series

Le présent *Working Paper* évalue les effets macroéconomiques dynamiques des modifications apportées à la politique fiscale aux États-Unis au cours de la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale. Les auteurs prennent en compte le moment auquel surviennent les réformes fiscales en opérant une distinction entre les modifications fiscales anticipées et celles qui ne le sont pas. Selon la théorie économique, les agents fondent leurs décisions sur les informations dont ils disposent concernant les variables qu'ils estiment pertinentes. Les modifications fiscales imprévues affectent leur comportement lorsqu'elles sont effectivement mises en œuvre, tandis que celles qui sont anticipées peuvent influencer sur l'économie avant même leur introduction. L'idée que les chocs de politique fiscale anticipés exercent une incidence sur l'économie avant leur mise en œuvre a été largement débattue dans la littérature sur la politique fiscale. Toutefois, peu de données directement observables confirment que les effets d'anticipation sont pertinents d'un point de vue empirique. Ce *Working Paper* apporte de telles preuves pour l'économie américaine. De plus, en considérant explicitement le moment auquel surviennent les réformes fiscales, les auteurs sont mieux à même d'estimer leur incidence que les études précédentes.

La présente étude utilise les nombreuses lois fiscales adoptées aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, compilées par David et Christina Romer. Elle se concentre sur les réformes fiscales que Romer et Romer (2008a) qualifient d'exogènes dans la mesure où elles ont été introduites soit pour des motifs idéologiques, soit pour réduire des déficits antérieurs. Pour chaque loi fiscale (tax act), l'étude définit la date d'annonce et la date d'entrée en vigueur des modifications fiscales. La première est la date à laquelle l'intervention politique a acquis force de loi, tandis que la seconde est la date à laquelle les modifications des impôts devaient être appliquées en vertu de la législation. Lorsque l'écart entre ces deux dates n'excède pas 90 jours, les modifications correspondantes sont considérées comme des chocs fiscaux imprévus, alors que les chocs fiscaux anticipés sont les réformes fiscales pour lesquelles les deux dates sont espacées de plus de 90 jours. Cette convention temporelle constitue un nouveau critère d'évaluation des effets anticipatifs.

Les principales conclusions sont les suivantes: a) une réduction d'impôt imprévue entraîne des hausses significatives de la production, de la consommation et des investissements, lesquelles atteignent un sommet environ deux ans et demi après l'introduction de la réduction d'impôt. Les investissements affichent la progression la plus vigoureuse: celle-ci culmine à quelque 10 p.c. pour une diminution d'impôt de 1 p.c. Les heures ouvrées augmentent également, mais de manière progressive. Les salaires réels affichent, quant à eux, une hausse durable; b) une réduction d'impôt anticipée est associée à une diminution de la production et des investissements durant la période antérieure à la mise en œuvre de cette réduction, tandis que la consommation reste quasiment constante durant cette même période. Une fois que la modification d'impôt est entrée en vigueur, elle exerce une incidence positive sur l'économie. Durant la période antérieure à la mise en œuvre, on observe également un recul important des heures ouvrées et une augmentation des salaires réels; c) les chocs fiscaux, tant non anticipés qu'anticipés, ont substantiellement contribué au cycle conjoncturel américain. Les chocs fiscaux représentent 20 à 25 pour cent de la volatilité de la production américaine aux fréquences du cycle conjoncturel.

Référence:

Romer, Christina D., et David H. Romer, *A Narrative Analysis of Postwar Tax Changes*, manuscrit, University of California, Berkeley.